

Envoyé en préfecture le 25/08/2026

Reçu en préfecture le 25/08/2026

Publié le 25/08/26

ID : 033-213305063-20260825-DP2026_08_01-AR



MAIRIE DE SAUVETERRE-DE-GUYENNE
Service urbanisme
33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP0335062600022

Déposé le : 20/05/2026

Sur un terrain sis à : 10 impasse Candale

Pour : Régularisation déclarative d'un abris de jardin
pour finaliser la mise en vente de l'habitation principale
de ma défunte mère Francine MIORIN.

DESTINATAIRE

M. SOULARD Lionel

8 rue des figuiers

33190 La Réole

**OBJET : CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION A UNE DÉCLARATION
PRÉALABLE DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le maire certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de M. SOULARD Lionel enregistrée sous le numéro DP0335062600022 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 16/08/2026.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A SAUVETERRE-DE-GUYENNE, le 25 août 2026

Le Maire, Christophe MIQUEU



AVIS IMPORTANT

- une déclaration dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction au sens fiscal du terme (construction devenue habitable) devra être effectuée via l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « biens immobiliers ».

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux est disponible en ligne directement sur « e-permis », téléchargeable sur le site « service public.fr » ou en version papier sur demande écrite à la mairie

Date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt : 20/05/2026